



PERPIGNAN
LA RAYONNANTE

RAPPORT ANNUEL DEVELOPPEMENT DURABLE 2024



ÉDITORIAL



Louis ALIOT
Maire de Perpignan

Première collectivité de la région Occitanie – en tant que commune seule et sur la base du volontariat – à obtenir 4 étoiles du label Territoire engagé transition écologique - Climat Air Energie, Perpignan peut être fière de sa politique jugée « prometteuse » en matière d'énergie et de climat par la Commission Nationale du label.

Notre Ville fait désormais partie du cercle restreint des collectivités labellisées au plus haut niveau : sur plus de 300 collectivités engagées dans le label en France en 2024, seulement 19 collectivités sont labellisées 5 étoiles et 13 collectivités 4 étoiles.

Il s'agit en effet d'un label très exigeant qui engage notre collectivité dans un processus d'amélioration continue. Il évalue les actions que nous menons au regard des enjeux climatiques et énergétiques dans tous les domaines de compétence de la Ville : aménagement, urbanisme, patrimoine, énergie, eau, mobilité, commande publique, organisation interne, communication, partenariats...

La Commission Nationale 2024 a d'ailleurs confirmé que les actions que nous menions étaient bien déployées dans l'ensemble des thématiques du label, avec une progression

notable de 4% par rapport à la dernière labellisation de 2019. Elle a salué la forte prise en compte du volet adaptation au dérèglement climatique et ce, tout en veillant au bien-être des habitants. Le jury a également mis en perspective la progression importante dans la consommation énergétique du patrimoine, avec des indicateurs performants.

Cet engagement fort de Perpignan, en faveur de la transition énergétique et écologique nous l'avons conforté le 13 juin 2024 par l'adoption de notre nouveau Plan Climat 2024-2035.

Je tiens d'ailleurs à féliciter les services et les élus qui se sont mobilisés pour répondre aux exigences du label et élaborer ce nouveau plan d'actions. Ce document est le résultat d'un travail partenarial transversal associant l'ensemble des services. Plusieurs groupes de travail se sont réunis entre mars 2023 et février 2024, avec en point d'orgue, un séminaire que j'ai présidé le 20 mars 2024, et qui a réuni une cinquantaine d'élus et agents. Nous devons tous être fiers des actions que nous avons mises en place dans ce domaine depuis 2020 et nous féliciter de ce résultat significatif salué par une Commission Nationale indépendante. Merci à tous pour votre mobilisation.

PERPIGNAN SENSIBILISE LES HABITANTS

World Clean up day, la 3^e édition met la seconde main à l'honneur



La Ville de Perpignan a organisé le samedi 21 septembre 2024, la 3^e édition du World Clean Up Day (journée mondiale du nettoyage).

La matinée a débuté avec le challenge de nettoyage bénévole « Bien dans notre Têt » le long des berges, en partenariat avec les clubs Rotary, Lions et Soroptimist, où les participants ayant ramassé le plus de déchets Les participants qui rapportaient le plus de déchets étaient récompensés pour leurs efforts. .

L'après-midi, la place de la Victoire s'est transformée en un grand village consacré au développement durable et à l'économie circulaire. De nombreuses animations ludiques et éducatives autour du tri, du recyclage et de la protection de l'environnement étaient proposées.

Des stands et un lieu de débat sur la pollution plastique des océans permettaient aussi aux participants de s'informer. En nouveauté, un marché de la seconde main, ainsi qu'un grand troc de vêtements pour encourager l'achat et l'échange d'articles d'occasion. Un bon moyen de prolonger la durée de vie des produits et de promouvoir la consommation responsable.

Le grand troc organisé de main de maître par les Maisons de quartier a d'ailleurs connu un véritable succès avec 224 articles échangés au cours de l'après-midi ! Dans le même esprit, les deux défilés up-cycling et vintage organisés par l'espace citoyen de Maillol et le CCAS, vers 15h00 et 17h30 ont fait exploser l'applaudimètre.



Perpignan fête l'eau



Du 4 au 9 juin 2024, Perpignan a accueilli la 3^e édition du Festival de l'Eau : une semaine pour sensibiliser

le public à la gestion de cette ressource précieuse. Conférences, projections, ateliers interactifs et spectacles se sont tenus dans des lieux emblématiques tels que la place de la Victoire, le Campo Santo et l'Institut Jean Vigo.

Le 8 juin, un village de l'eau a animé la place de la Victoire avec des activités ludiques, notamment un bar à eau permettant de comparer différents types d'eaux, et des animations éducatives. Parmi les temps forts, le spectacle de danse « l'eau douce », de la compagnie Pernette, renommée au niveau national, a captivé les spectateurs grâce à une performance artistique évoquant la fluidité et la puissance de l'eau. Le programme 2024 comprenait également la conférence « Réparer l'eau » d'Olivier Rey, qui a

abordé des enjeux cruciaux liés à la préservation et à la gestion de cette ressource essentielle. Le festival s'est clôturé par un spectacle son et lumière au Campo Santo, illustrant les quatre éléments naturels.



PERPIGNAN SENSIBILISE LES HABITANTS

Une campagne contre la pollution des mégots



La Ville de Perpignan partenaire de l'éco-organisme Alcome a donc lancé en cette fin d'année une campagne de communication pour rappeler aux fumeurs que le mégot se jette dans un cendrier ou une poubelle.



Plus de 1 300 cendriers de poches ont été distribués.

Un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau ! À lui seul, il contient une centaine de substances nocives, voire cancérigènes, qui contaminent à la fois, l'eau, l'air et les sols. Or en France, chaque année, 30 à 40 milliards de mégots sont jetés par terre, dont 40 % échouent dans la nature.

Cette première campagne se veut positive : elle rappelle aux fumeurs que Perpignan dispose aujourd'hui de plus de 400 corbeilles avec éteignoirs de cigarettes intégrés et les remercie pour ce geste citoyen. 6 cendriers de sondage "test" ont également été implantés avenue

Leclerc, à proximité des bars où des concentrations de mégots au sol ont été relevée. Enfin la ville a réalisé des marquages au sol permettant interpeler les fumeurs.



4^e édition de Perp'initiatives

Perp'initiatives
Proximité • Développement durable

Appel à projets

Déposez votre projet
jusqu'au **9 février 2025**

et **décrochez votre bourse**
allant **jusqu'à 10 000 €**

perp-initiatives.fr

mairie-perpignan.fr
Application Perpignan la Rayonnante

PERPIGNAN LA RAYONNANTE

La Ville de Perpignan a lancé en novembre 2024, la 4^e édition de Perp'initiatives. Cet appel à projet invite les habitants et associations à proposer des initiatives en faveur du développement durable, de la cohésion sociale et de l'amélioration de la qualité de vie.

Les candidatures se déposent en ligne sur une plateforme dédiée et sont ouvertes jusqu'au 9 février 2025. Les projets soumis doivent être concrets, adaptés aux besoins locaux et en lien avec les thématiques de la transition énergétique et écologique, l'économie circulaire et le bien vivre ensemble.

Après la phase de dépôt, une période de participation s'étendra jusqu'au 9 mars 2025, permettant aux habitants de s'impliquer activement dans les projets proposés. Les lauréats seront sélectionnés en avril 2025, offrant ainsi l'opportunité de concrétiser des initiatives plébiscitées par le public.

PERPIGNAN SENSIBILISE LES HABITANTS

Panneaux de sensibilisation



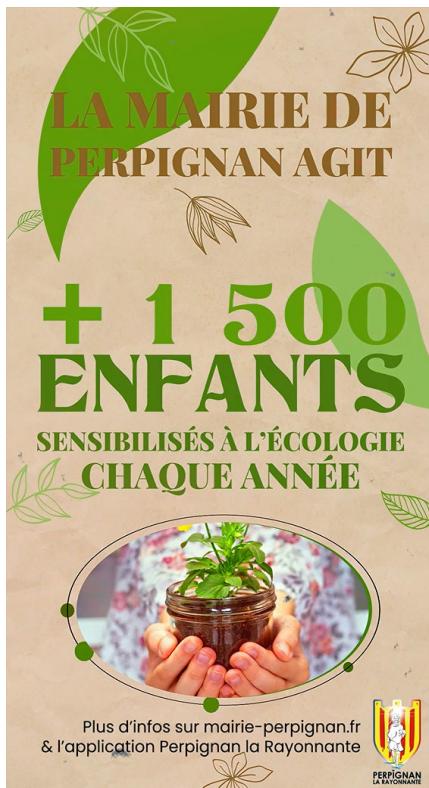
Dernièrement, quatre panneaux de communication ont été stratégiquement implantés sur des sites emblématiques de la Ville. Ces panneaux, abordant les thèmes de la biodiversité, des

tas de bois, et du fauchage, ont pour but de sensibiliser le public à l'importance d'une gestion respectueuse de l'environnement.

Ils expliquent notamment comment des pratiques comme le fauchage différencié ou la préservation des tas de bois contribuent à favoriser les habitats pour la faune locale et à renforcer la résilience des écosystèmes.

Cette initiative vise non seulement à promouvoir des pratiques écologiques mais également à valoriser les efforts entrepris par la Ville de Perpignan pour une gestion durable de son patrimoine naturel. En associant pédagogie et visibilité, ces panneaux invitent chacun à adopter une approche plus responsable face aux enjeux environnementaux actuels.

Une campagne numérique en faveur du développement durable



Afin de promouvoir sa politique en matière de développement durable, la Ville de Perpignan a mis en avant 6 actions phares, dans une campagne de communication diffusée sur les totems numériques entre juin et juillet 2024. La campagne aborde des thèmes comme la plantation d'arbres, l'économie d'énergie et d'eau, l'installation de panneaux solaires, l'extension des pistes cyclables et la sensibilisation environnementale. Grâce à des visuels attractifs, la Ville cherche à informer les perpignanais sur les actions qu'elle mène et à encourager les gestes concrets en faveur de la protection de notre environnement.

Perpignan fête toujours la nature au mois de mai



Comme chaque année depuis 14 ans, la nature est fêtée, le dernier dimanche de mai au Parc Sant-Vicens. Un rendez-vous devenu incontournable dont le succès ne se dément pas. Pour preuve, le nombre d'exposants qui a été multiplié par deux par rapport à l'année précédente (31 en 2023, 61 en 2024).

Au programme : un marché bio, un marché aux fleurs, des stands associatifs et des animations. Des activités variées, comme le land art, des jeux en bois géants, un mur d'escalade, des balades à dos d'ânes, un jeu d'énigmes sur la faune et la flore, des ateliers de makis végétariens et des initiations au jardinage ont fait le bonheur des familles venues encore une fois très nombreuses.

PERPIGNAN SENSIBILISE LES JEUNES

Un appel à projet pour l'éducation au développement durable



Comme chaque année, la Ville en collaboration avec la Direction des Services de l'Éducation Nationale des Pyrénées-Orientales, propose un appel à projet d'éducation au développement durable pour les élèves des écoles de Perpignan.

À travers des séances interactives et ludiques, l'objectif est de sensibiliser les élèves au développement durable et d'encourager leur conscience éco-citoyenne. Différentes actions sont proposées aux instituteurs tout au long de l'année scolaire, autour de cinq thématiques :

- Énergies renouvelables, changement climatique et mobilité électrique
- Alimentation durable et consommation responsable
- Eau et pollutions
- Déchets et économie circulaire
- Nature et biodiversité

Pour l'année 2024/2025, 13 projets variés ont été proposés, comme « Des watt-heures dans le moteur », « Explor'eau » ou encore « La fresque du climat ».

Par ailleurs, parce que former les futurs éco-citoyens s'avère essentiel, une demande de subvention a été adressée dans le cadre de Cité éducative, afin d'augmenter le nombre de classes sensibilisées. La Ville de Perpignan va ainsi consacrer 19 800€ à ce programme et a obtenu 10 520 €, permettant de sensibiliser 10 classes supplémentaires.

Visite des élèves au Salon Départemental de l'Agriculture



Le vendredi 11 octobre 2024, 211 élèves des écoles de Perpignan ont participé au Salon de l'Agriculture, de la Gastronomie et des Énergies Renouvelables au Palais des Expositions

Au programme : conférences, ateliers dédiés aux scolaires et visite d'une ferme aménagée, pour découvrir le monde agricole de façon ludique. Cette journée a permis aux enfants d'approfondir leurs connaissances sur le lien entre agriculture, alimentation et développement durable, tout en les sensibilisant à une alimentation saine, locale et respectueuse de l'environnement.

Sensibilisation dans les accueils périscolaires et de loisirs



La Ville de Perpignan propose aux enfants de 3 à 12 ans, accueillis dans les ALAE et ALSH, des ateliers d'éveil pour apprendre à connaître et respecter la nature. À travers ces animations, ils explorent le monde des insectes et leur rôle dans la biodiversité, s'initient au jardinage tout en découvrant les bienfaits de la nature et dégustent des fruits de saison. L'association Nostra Mar les sensibilise également à la richesse de la biodiversité marine méditerranéenne.

PERPIGNAN SENSIBILISE LES JEUNES

Un programme de recyclage innovant dans les écoles de Perpignan

Recyclez vos instruments d'écriture ici



Accepté

Toutes marques, en plastique rigide ou métal :
✓ Stylos à bille, à plume, rollers, effaceurs et feutres d'écriture

✓ Porte-mines
✓ Recharges et cartouches d'encre
✓ Flacons, souris et stylos correcteurs
✓ Surligneurs
✓ Feutres et marqueurs (effaçables et permanents)

Non accepté

✗ Bois, carton, bambou & plastique flexible
✗ Bâtons et tubes de colle, gommes et règles
✗ Crayons à papier et de couleur, craies
✗ Objets coupants

Scannez le QR code pour en savoir plus



TERRACYCLE, un éco-organisme spécialisé dans le recyclage. Ce dispositif, visant à réduire les déchets plastiques et à sensibiliser les plus jeunes à l'économie circulaire, a été déployé dans 12 écoles de la ville.

Les écoles participantes, telles qu'Anatole France, Victor Hugo, Jules Ferry et Hélène Boucher, ont reçu des packs permettant de créer des boîtes de collecte. Ces boîtes servent à collecter divers instruments d'écriture, comme les feutres, stylos, marqueurs, surligneurs et instruments de correction.

Depuis la rentrée, plus de 100 kg de plastique ont ainsi été collectés grâce à l'implication des élèves et des équipes pédagogiques.

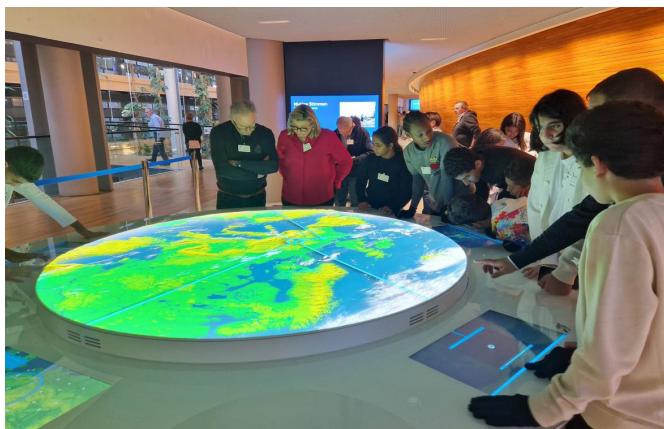
Au-delà de la collecte, ce programme sensibilise les enfants à la surconsommation et à la gestion des déchets. Les stylos usagés collectés sont ensuite revalorisés pour être transformés en mobilier urbain via le programme UBICITY, un exemple concret et innovant d'économie circulaire.

Cette initiative démontre que tous les petits gestes sont utiles et peuvent avoir un impact positif et durable sur notre environnement.



La Ville de Perpignan a lancé un programme de recyclage gratuit des instruments d'écriture en partenariat avec la marque BIC et

Perpi-Eco : La jeunesse perpignanaise au service de l'environnement



Face aux enjeux climatiques, le projet « Perpi-Eco : la jeunesse en action », porté par les Espaces Accueils Jeunes (EAJ) du Bas-Vernet et de Saint-Assiscle, a mobilisé les adolescents de Perpignan autour de la biodiversité et de la transition écologique. Ce programme ambitieux avait pour objectif de les sensibiliser et de les responsabiliser à travers des activités pédagogiques et immersives, en mettant notamment l'accent sur les enjeux locaux comme la sécheresse ou les incendies. L'objectif était de leur transmettre des valeurs de respect et de préservation, en lien avec les grands principes des déclarations environnementales internationales.

Un programme structuré en quatre phases :

Le projet a proposé 21 actions réparties entre février et octobre 2024, autour de quatre axes :

- Phase ludico-pédagogique : jeux et visites pour redécouvrir leur environnement proche.
- Phase biodiversité : sorties nature en bord de mer et en montagne, avec ateliers de sensibilisation.
- Phase montagne et plaine : randonnées et découvertes des trésors écologiques des Pyrénées-Orientales.
- Phase valorisation des déchets : ateliers de recyclage en partenariat avec des acteurs locaux comme la Recyclerie d'Elne.

Un séjour à Strasbourg pour élargir les horizons :

Le projet s'est conclu par un séjour à Strasbourg, ville pionnière en écologie et labellisée « Capitale Européenne Verte » en 2021. Vingt jeunes, sélectionnés pour leur assiduité, y ont découvert des initiatives exemplaires, telles que le Parlement Européen ou le Jardin Botanique, offrant une perspective élargie sur les défis environnementaux et les solutions innovantes.

Un impact durable et transformateur :

Au-delà des activités, Perpi-Eco a permis de mobiliser durablement la jeunesse perpignanaise autour des enjeux environnementaux, tout en renforçant la cohésion entre les jeunes des différents quartiers. Ce projet, soutenu par de nombreux partenaires, a constitué une étape clé pour faire de cette génération un moteur actif de la transition écologique.

PERPIGNAN : SE DÉPLACER AUTREMENT

Perpignan obtient le niveau 4 du label Ville Prudente !



La ville de Perpignan vient de franchir un nouveau cap en matière de sécurité routière en obtenant le niveau 4 du Label Ville Prudente. Cette distinction récompense les efforts déployés par la municipalité pour améliorer la sécurité des usagers de la route et promouvoir une mobilité plus respectueuse.

Il y a deux ans, Perpignan avait obtenu le niveau 2 du même label, marquant ainsi le début d'un engagement fort pour rendre ses rues plus sûres. Depuis, la ville a multiplié les initiatives pour renforcer la sécurité routière, notamment par l'aménagement de nouvelles pistes et bandes cyclables, la réduction de la vitesse en centre-ville, et l'installation de radars pédagogiques.

Un nouveau tronçon cyclable, avenue Velasquez



Au printemps dernier, la Ville a continué d'étendre son réseau cyclable : dans le prolongement de l'avenue de la Salanque aménagée en 2022, une nouvelle piste a vu le jour, le long de l'avenue Velasquez, permettant ainsi de relier l'avenue du Languedoc et l'Hôpital au

réseau cyclable déjà présent dans cette zone.

Les travaux ont permis la création d'une piste de 3 mètres de large, distincte des trottoirs et de la chaussée pour assurer une meilleure sécurité. En parallèle, un trottoir large et arboré, accompagné de places de stationnement, a été aménagé le long de cette piste. Enfin, une dernière phase de travaux a été consacrée à la réalisation d'aménagements permettant de garantir une traversée de l'avenue sécurisée pour tous les usagers.

Coût total des travaux : 800 000 € TTC.

Des quais à sens unique pour sécuriser vélos et piétons

Après les aménagements effectués en 2023 entre la rue Courteline et le quai de Hanovre, l'année 2024 a vu la transformation du quai Nobel. Les quais de Hanovre et Nobel ont été mis en sens unique, : une mesure permettant de fluidifier le trafic tout en renforçant la sécurité des cyclistes et des piétons. De plus, des carrefours ont été spécialement aménagés pour garantir une meilleure protection des vélos. Ces travaux s'inscrivent pleinement dans la démarche de développement durable et



de promotion des mobilités actives portées par la Ville, avec notamment le projet de la voie verte, qui ambitionne de relier les quartiers Est au centre-ville par une liaison sécurisée et directe.

Des bornes pour sensibiliser aux mobilités actives



Des bornes ont été installées au niveau du pont Joffre et de l'avenue Paul Alduy, dans le cadre d'une initiative visant à sensibiliser les usagers à l'utilisation du vélo. Ces bornes de couleur blanche et bleue, affichent les données collectées par des dispositifs de comptage automatisés.

En rendant visible le nombre de passages de cyclistes, elles participent à la sensibilisation à la mobilité active, tout en mettant en avant l'importance croissante du vélo dans les déplacements quotidiens. Ces dispositifs permettent également d'assurer un suivi de l'évolution du trafic cyclable, aidant à orienter les politiques d'aménagement urbain. A ce jour, 390 799 passages ont été enregistrés sur le pont Joffre et 211 050 sur l'avenue Paul Alduy. Une troisième borne de sensibilisation sera prochainement installée Quai de Hanovre.

PERPIGNAN : VILLE A ÉNERGIE POSITIVE

Perpignan engage une stratégie de rénovation de son patrimoine bâti

Avec plus de 250 bâtiments, réduire la consommation énergétique pour limiter l'impact des hausses de l'énergie sur le budget est un enjeu majeur pour la Ville. Pour cela, Perpignan a souhaité se faire conseiller et a lancé 2 marchés, en cette fin d'année 2024.



Le premier marché concerne une Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) pour construire une stratégie de transition écologique du patrimoine bâti. Cette stratégie doit répondre à un double objectif :

- **Élaborer un plan d'actions de rénovation du patrimoine pour mettre la Ville de Perpignan sur une trajectoire exemplaire de réduction des consommations à l'horizon 2030 et 2050**, conforme aux objectifs du label Climat Air Energie (ancien label Cit'ergie) et du décret tertiaire, avec l'idée de rattacher ce sujet à d'autres thématiques : qualité de l'air intérieur, confort d'été, économies d'eau, principalement.
- **Faire le lien avec les enjeux plus larges de gros entretien,**

renouvellement des installations... afin de prendre en compte les besoins de conservation du patrimoine et de mise aux normes.

L'élaboration de cette stratégie démarra courant 2025 et passera notamment par la définition de scénarios comprenant des programmes d'actions et des priorités, dont les coûts et économies d'énergies et d'émissions de GES seront chiffrés en volume annuel de travaux et en moyens humains afin d'alimenter les prochaines Programmations Pluriannuelles d'Investissements de la Ville.

Parallèlement et sans attendre cette stratégie sur l'ensemble de son parc bâti, la Ville a lancé un second marché afin de réaliser des audits sur 15 bâtiments de plus de

1 000 m² soumis au décret tertiaire.

Ces bâtiments ont été choisis en fonction de leur consommation annuelle (électricité, gaz, fioul, bois, réseau de chaleur urbain) absolue et relative à leur surface.

Ce sont les bâtiments les plus consommateurs et donc ceux qui devront faire l'objet d'actions en priorité. Ces audits seront ensuite inclus dans l'outil de suivi de la trajectoire.



Le décret tertiaire quésaco ?

Pour rappel, le décret tertiaire – aussi appelé « dispositif Eco-Energie tertiaire » – est une obligation réglementaire visant à engager les acteurs du tertiaire sur la voie de la sobriété énergétique.

Dans le cadre de ce nouveau décret, les bâtiments à usage tertiaire d'une surface supérieure à 1 000 m² sont assujettis à une obligation de réduction des consommations de 40% d'ici 2030, 50% d'ici 2040 et 60% d'ici 2050.

PERPIGNAN : VILLE A ÉNERGIE POSITIVE

Des études en cours pour le futur groupe scolaire Saint-Assiscle



Des études ont été lancées fin 2023 et se sont poursuivies durant toute l'année 2024, pour la réalisation d'un nouveau groupe scolaire sur le quartier Saint-Assiscle. Ce groupe scolaire s'inscrit dans le cadre de la politique de transition écologique voulu par la Ville. Ainsi, le projet

prévoit la réalisation d'une installation photovoltaïque en toiture de 200 m² qui permettra de couvrir une partie des besoins en électricité du site, venant ainsi réduire la facture. Par ailleurs une étude de faisabilité de géothermie financée à 80% par l'ADEME sur sondes verticales a été réalisée.

La géothermie est un mode de chauffage qui consiste à faire circuler un fluide caloporeur en circuit fermé dans des sondes afin de récupérer les calories du sous-sol pour les transporter jusqu'à une pompe à chaleur (PAC). La température du sous-sol étant constante et située entre 16 et 18°, ce dispositif permettra par ailleurs un rafraîchissement passif en été par géocooling, avec des consommations négligeables. Enfin, des travaux de désimperméabilisation des espaces extérieurs et une étude hydraulique de gestion des eaux pluviales est aussi en cours avec l'objectif de récupérer au maximum les eaux de pluie qui seront dirigées vers les espaces verts ou des espaces de stockage dédiés à l'arrosage. Les études se terminent en cette fin d'année, le début des travaux est programmé pour le printemps 2025.

Plus de 1000 ventilateurs installés dans les écoles



La Ville vient d'achever sa campagne de rafraîchissement des salles de classe, visant à améliorer le confort des élèves et des enseignants en période de forte chaleur. Grâce à l'installation de 1014 ventilateurs dans les établissements scolaires, les salles de classe bénéficient désormais d'une sensation de fraîcheur accrue, avec une réduction du ressenti thermique pouvant aller jusqu'à -4°C. Cette initiative permet d'assurer un environnement d'apprentissage plus confortable et agréable, même pendant les jours les plus chauds de l'année, sans avoir recours à la climatisation qui contribue à augmenter fortement les gaz à effet de serre.

Des préaux solaires dans les écoles



À l'été 2024, les travaux d'installation d'un préau solaire photovoltaïque au Groupe Scolaire Blaise Pascal se sont achevés. Cette structure produit annuellement 59 977 kWh d'énergie renouvelable, dont 27 661 kWh sont directement autoconsommés par l'établissement, soit 46 % de la production. Cela permet de couvrir 37 %

des besoins énergétiques annuels du groupe scolaire. Le surplus énergétique est revendu, permettant une gestion optimale des ressources. Au-delà de son intérêt énergétique, ce préau apporte une utilité concrète au quotidien des élèves en les protégeant des intempéries et du soleil.

A venir : Un 3^e préau solaire sur le groupe scolaire Jean Jaurès

En 2025, le Groupe Scolaire Jean Jaurès accueillera également un préau solaire photovoltaïque, suivant les réalisations précédentes. Comme pour les installations des écoles Blaise Pascal et Simon Boussiron, le préau de Jean Jaurès sera conçu pour répondre à une partie des besoins énergétiques de l'établissement grâce à une production solaire en autoconsommation. Le surplus d'énergie sera injecté sur le réseau, générant des revenus tout en contribuant à la transition énergétique locale.

PERPIGNAN EXEMPLAIRE

Commande publique durable

En 2024, la Ville a lancé un marché réservé aux Structures de l'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) ou au Secteur du Travail Protégé et Adapté (STPA). Ce projet concerne la confection des chasubles pour les élèves de l'école maternelle Hyacinthe Rigaud.

Le lot dédié à la confection des chasubles a été attribué à l'ESAT Joseph Sauvy, basé à Bompas, à seulement 6 kilomètres du lieu de livraison. Les chasubles ont été réalisées par un atelier de couture composé de 6 ouvriers en situation de handicap, encadrés par une monitrice qualifiée.

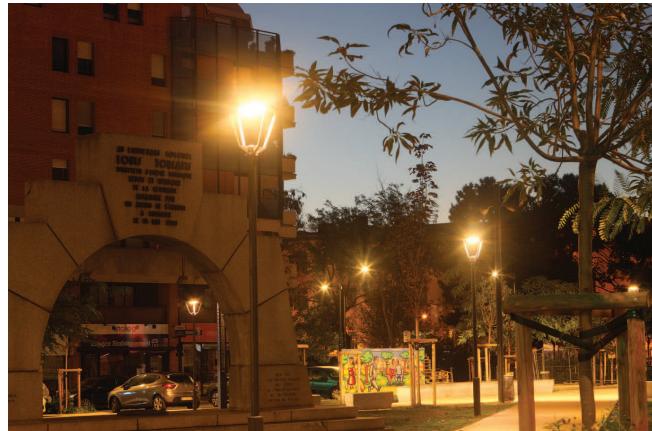
Mais ce projet va plus loin en limitant



aussi son impact environnemental. Les matières premières sont en effet sourcées dans un rayon de

30 kilomètres, garantissant une empreinte carbone réduite et un approvisionnement 100 % français. L'enveloppe dédiée, d'un montant de 17 250 € TTC, représente bien plus qu'une commande : elle soutient activement l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi tout en valorisant les savoir-faire locaux. Via ce marché réservé, la Ville de Perpignan démontre sa volonté de conjuguer solidarité, développement économique local et responsabilité environnementale, tout en restant dans le cadre strict de la commande publique. Une initiative inspirante qui illustre les engagements concrets de la Ville pour un avenir durable et inclusif.

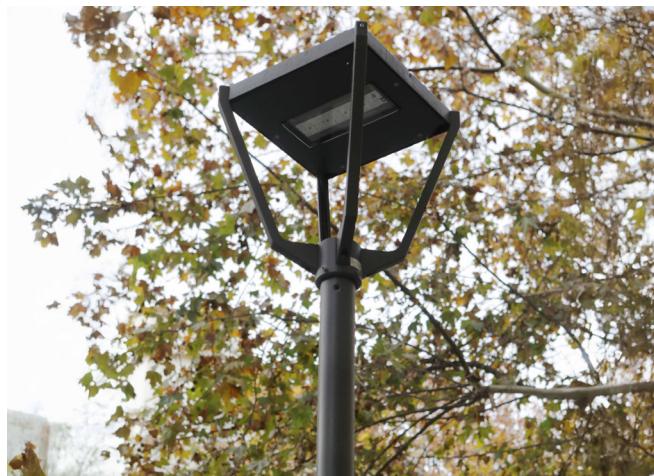
Les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) : un bilan positif en 2024



En 2024, la Ville a généré 85 500 € de primes correspondant à 16 385 900 kWhc, grâce aux travaux réalisés dans le cadre des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Ce dispositif, mis en place par l'État, vise à encourager les acteurs publics à réduire leur consommation énergétique en subventionnant des projets d'efficacité énergétique.

Ces primes, obtenues à travers des initiatives telles que la rénovation thermique des bâtiments publics, l'installation de systèmes d'éclairages publics performants ou encore le déploiement de solutions de chauffage plus efficientes, reflètent la volonté de la Ville d'agir concrètement pour baisser sa consommation énergétique et limiter son empreinte carbone.

Améliorer la performance de l'éclairage public



En 2024, la Ville a remplacé 1 400 points lumineux par des LED. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un contrat d'intrating avec la Caisse des dépôts qui vise le remplacement de 2983 points lumineux par des LED programmables.

Cette opération, financée sur 13 ans pour un coût de 3 millions d'euros, permettra de réduire de 60 à 70 % la consommation énergétique de l'éclairage public. Pour atteindre cet objectif, le remplacement des luminaires est prioritaire, mais d'autres solutions sont également envisagées, comme l'utilisation de kits retrofit, qui améliorent l'efficacité lumineuse sans remplacer tout le matériel existant.

PERPIGNAN EXEMPLAIRE

PERPIGNAN LABELLISÉE CLIMAT AIR ENERGIE 4 ÉTOILES



Fortement engagée en matière de transition énergétique, Perpignan a obtenu 4 étoiles du label Climat Air Energie (CAE). Ce label européen - dénommé « European Energy Award », décliné en France par l'ADEME, sous l'appellation Territoire engagé transition écologique - Climat Air Energie (CAE), distingue les collectivités qui mettent en œuvre des politiques de transition écologique et énergétique exemplaires.

Perpignan fait désormais partie du cercle restreint des collectivités labellisées au plus haut niveau : sur plus

de 300 collectivités engagées dans le label en France en 2024, seulement 19 collectivités sont labellisées 5 étoiles et 13 collectivités 4 étoiles.

Un label que la Ville a reçu officiellement le 19 novembre 2024, au Salon des Maires.

Le label CAE est destiné aux communes et intercommunalités européennes s'engageant dans un processus d'amélioration continue. Il évalue les actions mises en œuvre par les collectivités au regard des enjeux climatiques et énergétiques dans tous leurs domaines de compétence : aménagement, urbanisme, patrimoine, énergie, eau, mobilité, commande publique et organisation interne ; communication, partenariats...

Ce label s'articule autour de cinq niveaux de labellisation allant de 1 à 5 étoiles et est attribué pour 4 ans par un auditeur indépendant. À chaque échéance, la collectivité est soumise à un nouvel audit externe qui valide ou non son dossier et le niveau de label décerné.

Les 4 étoiles obtenues par Perpignan en 2024, confirment donc l'engagement renforcé de l'équipe municipale en faveur de ces thématiques et sa détermination à continuer de progresser en développant de nouvelles actions.

Un nouveau programme d'actions « Plan Climat » à l'horizon 2035

Cet engagement s'appuie sur la mise en œuvre du nouveau Plan Climat 2024-2035, voté par les élus le 13 juin 2024, qui est organisé autour de 6 objectifs stratégiques et 37 fiches actions :



PERPIGNAN EXEMPLAIRE

Le plan climat est le résultat d'un travail partenarial transversal : 6 jours d'ateliers ont été organisés avec l'ensemble des référents, répartis entre mars 2023 et février 2024. Entre temps plusieurs allers/retours ont été réalisés avec les services et partenaires afin de valider les différents éléments du dossier de candidature du label et de construire le programme d'actions.

Enfin, un séminaire a été organisé le mercredi 20 mars 2024, sur une matinée, regroupant les élus du comité de pilotage, les DGA et les référents du comité technique, soit au total une cinquantaine de personnes pour échanger sur les propositions du futur Plan Climat et valider le programme d'actions avant la délibération en Conseil Municipal.

La matinée était organisée autour de plusieurs temps : des temps en atelier, en petits groupes thématiques et des temps de restitution en plénière



Le nouveau Plan Climat cible l'adaptation au changement climatique, comme priorité !

Au regard du contexte récent, qui a confirmé une augmentation significative des températures sur le territoire et mis en exergue une tension accrue sur la ressource en eau depuis 2 ans, le nouveau Plan Climat de Perpignan 2024-2035 cible comme priorité l'adaptation au changement climatique.

Les élus ont en effet souhaité mettre en avant dans ce nouveau plan d'actions, les solutions :

- Pour rafraîchir la ville, préserver les habitants, la nature et l'agriculture des impacts du changement climatique (orientation 1) ;
- Préserver la ressource en eau et lutter contre la sécheresse (orientation 2).

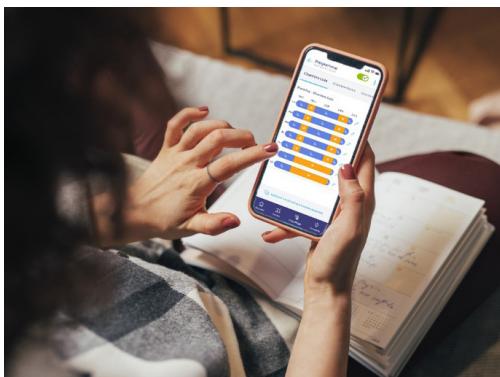
Pour autant, Perpignan n'en oublie pas les autres thématiques (la sobriété, les énergies renouvelables, les mobilités actives, l'exemplarité...), qui sont largement développées dans les autres orientations.

5 niveaux de labels :

Les différents paliers sont établis en fonction d'un potentiel de points correspondant aux compétences des collectivités



Plus de 1512 foyers de Perpignan ont adopté Voltalis



L'an dernier la Ville a signé un partenariat avec la société Voltalis. Cette société est mandatée par l'Etat pour déployer gratuitement des thermostats connectés dans le cadre d'un marché d'effacement. Les habitants font des économies d'énergie en pilotant leurs radiateurs à distance et parallèlement le dispositif garantit la sécurité du

système électrique français. L'objectif est d'équiper 8 à 10% des 24 620 foyers de Perpignan chauffés à l'électricité, en 3 ans. Un an après le lancement de cette opération, le bilan est plutôt positif, avec déjà plus de 1512 foyers équipés, soit plus de la moitié de l'objectif.

Le festival de Musique sacrée engagé sur l'éco-responsabilité



Un festival responsable et engagé en faveur de la transition écologique c'est possible ?!

Le Festival de Musique Sacrée (FMS) nous le démontre aujourd'hui. Depuis quelques années, l'équipe du FMS a en effet entrepris une démarche écoresponsable autour de plusieurs thématiques : mobilité, déchets, alimentation, communication, qui se concrétise en 2024, par quelques actions significatives et chiffres clés.

- **Faciliter les mobilités actives et réduire l'empreinte carbone des déplacements :** Une plateforme de co-voiturage est proposée et un partenariat avec Sankéo se concrétise par la mise en place d'un jeu concours ouvrant la possibilité aux personnes venant en bus, de gagner des places.

- **Privilégier une alimentation responsable, réduire les déchets et éliminer l'usage du plastique,** aussi bien pour l'alimentation des artistes, des équipes, que pour les 4 soirées. Le cahier des charges de restauration inclue ainsi, des critères d'approvisionnement locaux, un choix de produits végétariens plus large, aucune vaisselle jetable, une bonne gestion des quantités pour moins de déchets et l'usage de produits ménagers certifiés. Par ailleurs, un partenariat avec « Re-uZ » permet la

mise à disposition d'éco-cup dans le village destiné aux festivaliers.

Enfin, le plan de communication est optimisé (formats des supports, quantités, équilibre entre digital et print...) de façon à réduire l'empreinte environnementale, tout en assurant une bonne visibilité.

LES CHIFFRES CLÉS 2024

- **RÉDUCTION DE 90% DES DÉCHETS**
- **0 PLASTIQUE JETABLE DANS LE VILLAGE**
- **RÉDUCTION DE 60% DE LA CONSOMMATION DE PAPIER**
- **BAISSE DE L'EMPREINTE CARBONE : SEULEMENT 6 ARTISTES / 139 SONT VENUS EN AVION.**

Et pour aller plus loin, l'équipe du festival, envisage à moyen terme de s'engager dans une démarche écoresponsable structurée, via le label « événements détonants » qui récompense les événements culturels, sportifs ou de loisirs engagés en faveur de la transition écologique.



Réaménagement du Parc de la Pépinière



En 2024, le Parc de la Pépinière a fait l'objet d'importants travaux pour améliorer les aménagements et favoriser la biodiversité. Ces interventions ont permis de transformer plusieurs espaces clés. Les efforts se sont concentrés sur le renforcement de la végétation et la création de nouveaux espaces paysagers.

Des plantes grimpantes et des couvre sols ont été ajoutés, une micro-forêt inspirée de la méthode Miyawaki a été créée, des arbres supplémentaires ont été plantés pour diversifier les essences et offrir davantage de couvert végétal. Des travaux de terrassement important ont été réalisés afin d'aménager des zones naturelles et améliorer la gestion des eaux pluviales, un paillage végétal a été déployé pour réduire les besoins en arrosage. Parallèlement, un système d'arrosage automatisé et centralisé a été installé, permettant de diminuer la consommation d'eau de moitié.

La biodiversité est au cœur du projet. Des nichoirs ont été installés pour accueillir les oiseaux, des arbres morts ont été conservés comme habitats naturels, et un hibernaculum a été conçu pour les reptiles.

Ces aménagements ont déjà porté leurs fruits, avec le

retour de certaines espèces, comme le moineau friquet. Des espaces de détente ont également été repensés pour les visiteurs. De nouveaux bancs fabriqués en régie, à partir de matériaux valorisés ont été installés et le parvis a été réaménagé avec des zones ombragées et un mobilier central.



Ce réaménagement marque une étape clé pour transformer le Parc de la Pépinière en un espace durable et agréable pour tous. Le coût des travaux réalisés s'élève à 80 000 €.

Les ruches de Ruscino trouvent un nouveau refuge au Bois des Chênes



Au printemps, les trois ruches encore présentes sur le site archéologique de Ruscino ont été déplacées au Bois des Chênes, en raison du manque de ressources alimentaires. Deux d'entre elles, toujours actives, ont été installées dans un espace dédié, sécurisé par des ganivelles, pour faciliter leur entretien.

Sur les cinq ruches initialement installées, il n'en reste aujourd'hui que deux. Une ruche a essaimé, tandis que deux autres ont été détruites par les frelons communs et asiatiques. Pour protéger les colonies restantes, 12 pièges à frelons ont été déployés et ont permis de piéger plusieurs centaines de frelons.

UNE POLITIQUE AGRICOLE MUNICIPALE SE MET EN PLACE

Nous vous avions annoncé en 2023, la réalisation d'un diagnostic agricole qui a permis d'identifier les enjeux et les pistes d'actions pour la mise en place d'une véritable politique agricole municipale. Certaines de ces actions ont été lancées dès 2024.

Une stratégie foncière de préemption pour préserver les terrains agricoles



Au titre du droit de préemption, la ville a acheté une parcelle, désamianté et démolî les structures qui s'y trouvaient, avant de remettre à disposition la parcelle à l'association Ussar qui y installera des ruches.

Perpignan compte encore aujourd'hui plus de 1000 hectares cultivés, soit 38% de la surface communale, mais ces terres agricoles sont menacées par la concurrence d'autres usages.

Afin de protéger efficacement ces terres, lutter contre la cabanisation et maintenir leur vocation agricole, la Ville a signé en début 2023, une convention avec la SAFER Occitanie (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural Occitanie).

Cette convention prévoit la mise en place d'une veille foncière, la réalisation d'enquêtes permettant à la ville de se positionner en cas de suspicion de détournement de l'usage de terres agricoles et les modalités opérationnelles et financières d'intervention de la SAFER en cas d'activation du droit de préemption.

Quelques chiffres clés démontrent le bilan positif de cette action au titre de la lutte contre la cabanisation :

- La première année : 59 dossiers traités, 42 renonciations de vente suite à l'action conjointe de la Safer et de la Ville, 15 demandes de préemptions ;
- La 2^e année : 36 dossiers traités, 33 renonciations de vente et seulement 3 demandes de préemption.



La remise en culture de terrains en friche

Parallèlement, la Ville a entrepris le repérage des terres agricoles (supérieure à 2 ha) non exploitées depuis longtemps. Les propriétaires ont été contactés par courrier afin de recueillir leurs éventuels accords pour une remise en culture. Le potentiel total théorique à valoriser est de 541,25 ha, correspondant à 114 unités foncières. L'opération s'appuie sur le volontariat et ne débouchera pas sur des obligations légales. Cependant, si les résultats ne sont pas probants, la Ville pourra dans un second temps, envisager une procédure plus contraignante.

Suite au courrier, les agents du service agriculture rencontrent chacun des propriétaires intéressés et les mettent en relation avec de jeunes agriculteurs exploitants.

Un premier secteur a été ciblé qui comprend les quartiers : Saint-Génis de Tanyères, Neguebous, Jardins Saint-Jacques, La Llobère, Mas Llaro, Fontcouverte et Serrat d'en Vaquer. Sur 141 courriers envoyés, la ville a reçu 21 retours dont 12 accords et 9 refus.

Un premier commodat (contrat de prêt à usage) a été signé entre un propriétaire et un agriculteur sur plus de 3 hectares. Des négociations sont aussi en cours sur 24 hectares appartenant au groupe Casino. Enfin, les parcelles des autres propriétaires volontaires représentent 30 hectares qui pourraient potentiellement être remis en culture. Un premier retour positif qui encourage la Ville à prospection d'autres secteurs en 2025.

Une charte contre le gaspillage alimentaire



En mars 2024, le Maire, Louis Aliot signe la charte d'engagement pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Création d'une ferme permacole au Mas Gouzy



Enfin, Perpignan est propriétaire d'une parcelle agricole de 8 hectares sur le site du Mas Gouzy qui a vocation à devenir un lieu de production et d'expérimentation de l'agroécologie à l'échelle locale et un espace de transmission et d'échanges pour les agriculteurs.

Pour mener à bien ce projet, la Ville a souhaité, dans un premier temps, lancer un appel à candidature pour sélectionner un exploitant en capacité de créer, sur 3 hectares, une ferme urbaine pilote en permaculture.

L'appel à candidature a été lancé en octobre, sur la base d'un cahier des charges. Ce dernier impose une fertilisation des sols naturelle et un objectif pédagogique fort, avec une expertise de cultures sur sols vivants et les capacités de créer et animer un lieu vitrine afin d'organiser des formations, des conférences, la réception de scolaires, centres sociaux et de loisirs. Les dossiers sont en cours d'études.

Inauguration du Jardin des Jeunes Pousses



Le dimanche 26 mai, à l'occasion de la Fête de la Nature au parc Sant Vicens, se déroulait l'inauguration du Jardin des Jeunes Pousses, un projet de jardin de quartier unique. Cet espace collaboratif, fruit d'une mobilisation collective entre

collectivités, associations et bénévoles comprend un potager école, une pépinière de quartier et propose des ateliers pratiques pour sensibiliser les habitants à la nature et au jardinage.

Un plan de sauvegarde pour le Jardin de la Butte



Le Jardin de la Butte, espace boisé à proximité du Moulin à Vent, actuellement en mauvais état et ravagé par un coléoptère, l'hylesine du pin, fait l'objet d'un vaste plan de sauvegarde et de renouvellement. L'objectif est de préserver ce lieu en améliorant son écosystème, tout en le rendant plus accueillant pour la biodiversité et les habitants. Le site bénéficiera dès l'hiver 2024/2025 d'une première tranche de reboisement.

• **Un constat préoccupant :** depuis décembre 2023, près de 50 arbres ont dû être abattus à cause de ce coléoptère. Le site souffre également d'un sol tassé et pollué, d'un manque de couvert végétal et d'absence de biodiversité, ce qui le rend peu attractif.

La première phase du projet, d'un montant de 33 000 €, se concentrera sur l'abattage des arbres malades, la dépollution et la plantation d'une première zone de boisement avec des essences diversifiées, adaptées au site. Cette démarche vise à renouveler le couvert végétal et à initier la transformation du jardin en un refuge de biodiversité. Cette phase de travaux n'est qu'un premier pas dans un plan d'aménagement à long terme qui s'inscrira sur 4 à 6 ans, incluant :

- La réalisation de 3 zones de boisement (3 000 plants).
- L'amélioration de la qualité des sols grâce à l'apport de matière organique et au retrait de déchets polluants.
- La réalisation de réserves d'eau et de travaux facilitant l'infiltration des eaux de pluie et le maintien des talus.
- L'abattage d'arbres malades et la mise en place de zones de piégeage pour les scolytes.
- La création d'un écosystème diversifié, accueillant pour la faune et la flore.

Avec la réintroduction d'essences variées et adaptées, l'objectif est de faire du Jardin de la Butte un espace plus résilient et agréable pour les habitants et répondant aux défis environnementaux actuels. Coût estimé de l'opération : 120 000 €.

PERPIGNAN VILLE DE NATURE ET D'AGRICULTURE

Un programme pluriannuel de revalorisation des espaces verts pour le Moulin à Vent



Le Moulin à vent, quartier emblématique de Perpignan présente un patrimoine végétal conséquent dont une partie est vieillissante. Pour répondre aux enjeux climatiques, de consommation d'eau et d'optimisation des dépenses, la Ville a réalisé un diagnostic qui a débouché sur un plan pluriannuel de gestion des espaces verts du secteur.

L'objectif est de réaménager les espaces et adapter les habitudes d'entretien de façon à ce que l'ensemble soit plus durable, plus économique et plus agréable pour les habitants : les sols seront amendés, les pelouses seront remplacées par des essences couvre-sols moins gourmandes en eau, les haies et massifs par des essences adaptées au réchauffement climatique, les pieds d'arbres déminéralisés...

Les premières opérations ont débuté en 2024, avec le financement de la partie dédiée à l'arrosage et au végétal de la Rambla du Pic des Salines (135 000 €).

4 autres chantiers sont aussi en cours : rue de Montescot, rue de Taillet, esplanade de la Bastide, rue de Canet, square Saint Ferreol, avec des plantations prévues entre décembre 2024 et mars 2025.

Perpignan mobilise les solutions pour rafraîchir la Ville

Perpignan, comme de nombreuses villes, connaît de plus en plus de vagues de chaleur. La surchauffe urbaine, notamment en été a des impacts considérables sur la santé des habitants, la consommation énergétique et la qualité de vie en ville. Dans ce contexte, la municipalité a mis en place plusieurs initiatives pour rafraîchir la ville et améliorer son environnement.

Un contexte de plus en plus chaud :

Les îlots de chaleur sont des zones urbaines où les températures sont significativement plus élevées que celles des zones rurales environnantes, en raison de la forte concentration de béton, asphalte et autres matériaux qui retiennent la chaleur. Ces zones peuvent entraîner des risques pour la santé, notamment pour les populations vulnérables comme les personnes âgées ou les jeunes enfants. Avec un nombre de nuits et de jours très chauds en constante augmentation (source Météo France), Perpignan a décidé d'agir de manière proactive pour répondre à ces défis environnementaux.

Des actions déjà menées :

Depuis quelques années, la Ville de Perpignan a engagé des actions pour limiter la surchauffe urbaine et végétaliser l'espace public. Parmi les initiatives les plus significatives :

- **La désimperméabilisation** de l'espace public qui consiste à remplacer le bitume, par exemple par des bétons drainants, du stabilisé, du paillage, à élargir les pieds d'arbres... Tout un ensemble de solutions qui permettent de favoriser l'infiltration des eaux de pluie et d'éviter d'emmagerer de la chaleur. Cela inclut généralement un renforcement de la végétalisation comme cela a été le cas sur la rue Pic des Salines.

EXEMPLES DE SOLUTIONS POUR RAFRAICHER LA VILLE



Canopée décorative Rue Saint Jean



Rue Pic des Salines

PERPIGNAN VILLE DE NATURE ET D'AGRICULTURE

- **Les cours d'école oasis :** dans le même esprit, les cours des écoles Arrels et Blaise Pascal ont été réaménagées : une partie du bitume a été supprimé, des massifs drainants ont été créés, l'eau de pluie est dirigée vers les espaces plantés et stockée. Par ailleurs, des espaces de jeux différenciés ont été créés avec des zones d'ombre, permettant ainsi d'offrir un environnement plus agréable et sain aux enfants.

- **Les dispositifs d'ombrage :** afin de diminuer la chaleur intense en centre-ville, les services ont installé un premier dispositif d'ombrage rue Saint-Jean. Cette installation à l'avantage de présenter peu de prise au vent, d'apporter de l'ombre et de la couleur dans des zones très fréquentées. Il bloque une partie du rayonnement solaire, réduit l'exposition aux UV et fait baisser la température moyenne radiante améliorant ainsi le confort des piétons et l'attractivité de l'espace public.

- **Expérimenter des revêtements de sols** plus clairs afin de limiter la surchauffe. L'albédo caractérise l'aptitude d'une surface à réfléchir le rayonnement qu'elle reçoit. Plus l'albédo est élevé, plus la surface parvient à réfléchir le rayonnement qu'elle reçoit et, incidemment, moins elle s'échauffe. Ainsi, il est possible pour limiter la surchauffe, d'utiliser des enrobés grenaiillés, des dallages ou enrobés de couleur qui sont plus clairs, comme réalisé dernièrement sur la rue des Augustins.

La candidature à l'AMI "Plus Fraîche ma Ville"

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) "Plus Fraîche ma Ville", porté par l'Ademe, la Ville de Perpignan a souhaité renforcer sa stratégie de rafraîchissement urbain. Elle a soumis un dossier de candidature et a été retenue, afin d'obtenir un accompagnement dans la réalisation d'un diagnostic de la surchauffe urbaine et à l'élaboration d'une stratégie de rafraîchissement. Parmi les projets proposés



figurent la végétalisation de la cour de l'école Blaise Pascal, la désimperméabilisation des pieds d'arbres du Boulevard Jean Bourrat, ainsi que la création d'un îlot de fraîcheur rue Champlain, à proximité d'un relais Petite Enfance.

L'ensemble de ces initiatives s'inscrit dans une démarche globale d'adaptation au changement climatique, prévue dans le nouveau Plan Climat 2024-2035 de Perpignan. Avec une stratégie bien ancrée, les élus et services continuent donc de travailler le sujet, pour contribuer à réduire les îlots de chaleur urbains et renforcer la résilience de la Ville aux vagues de chaleur à venir.



Cours Oasis de l'école Arrels



Un livret pour comprendre la gestion différenciée des espaces verts



La Ville poursuit son engagement en faveur de l'environnement en éditant un livret dédié à la gestion différenciée des espaces verts.

Ce document pédagogique explique comment les espaces verts sont entretenus de manière adaptée à leur usage et à leur biodiversité.

Pelouses, prairies, jardins et zones boisées bénéficient ainsi de techniques d'entretien adaptées et optimisées pour préserver la faune et la flore locales tout en garantissant un cadre agréable pour les habitants.

Ce livret est disponible en mairie et en ligne sur le site de la ville. Une belle initiative pour sensibiliser chacun à la richesse et à l'équilibre de nos espaces verts !



Des travaux de désimperméabilisation rue Champlain



Cet été, des travaux de désimperméabilisation ont été réalisés sur une connexion piétonne entre les HLM Petit Vivier et la rue Champlain. Cette intervention a permis de désimperméabiliser une surface de 170 m², contribuant à limiter l'effet d'îlot de chaleur urbain et

à favoriser l'infiltration des eaux de pluie. Les aménagements ont intégré la reprise de la voirie, l'installation de clôtures et le système d'arrosage, ainsi que la réalisation de plantations pour embellir cet espace auparavant très minéral. Montant des travaux : 52 000€.

Rue Barande : un aménagement pour la biodiversité et l'accessibilité

Cet été, la rue Barande a été réaménagée pour créer un gîte de biodiversité, lutter contre l'effet d'îlot de chaleur, préserver les arbres et limiter les dépôts sauvages.

Les travaux ont consisté à retirer l'enrobé, apporter de la terre végétale, réaliser un paillage en bois et semer une prairie fleurie.

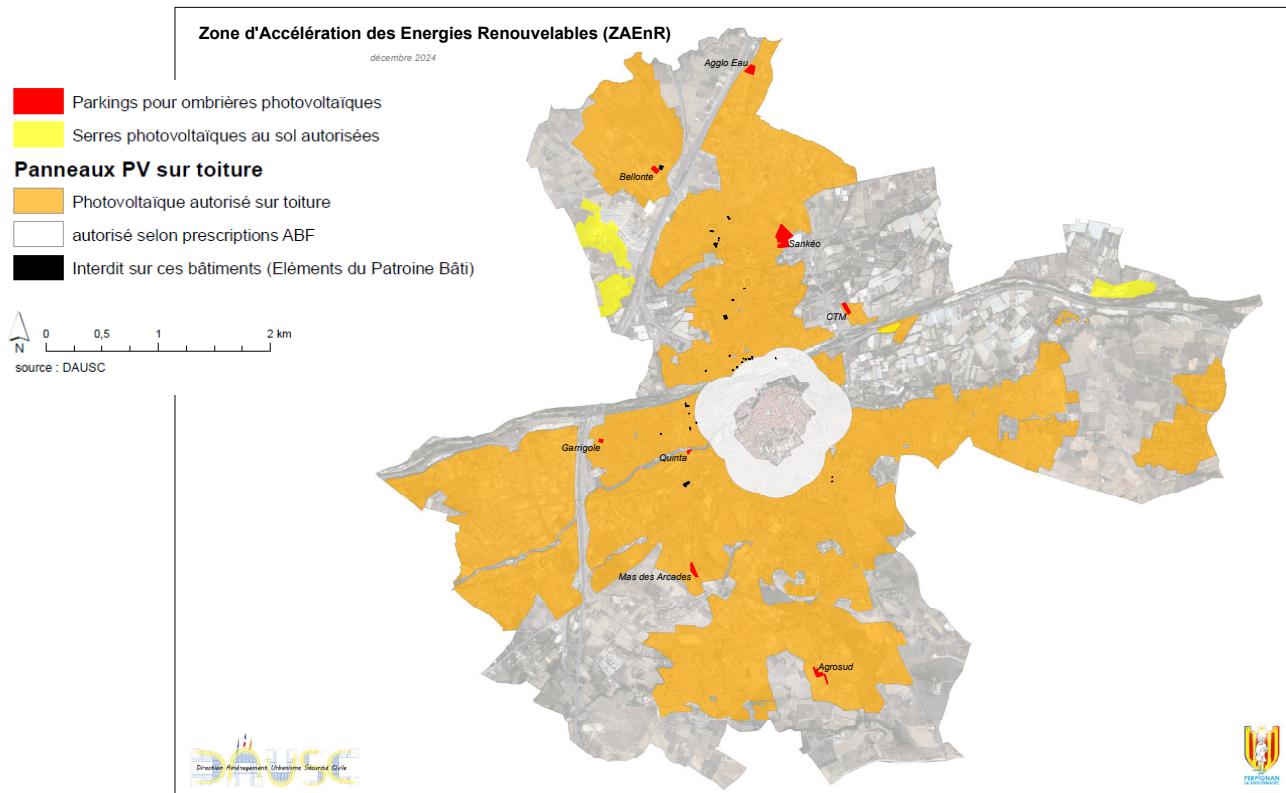
Les traversées piétonnes ont également été adaptées pour les personnes à mobilité réduite. Ces travaux, alliant écologie et accessibilité, ont été réalisés pour un montant de 32 000 €.



L'aménagement rue Barande avant/ après

PERPIGNAN VILLE DURABLE

Perpignan se dote de zones d'accélération des énergies renouvelables



La loi APER, promulguée le 10 mars 2023, vise à accélérer la production d'énergie renouvelable en France pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Les communes connaissent bien leur territoire et sont les acteurs clés de la transition énergétique. À ce titre, elles ont été invitées à proposer des secteurs où elles souhaitent prioritairement développer les énergies renouvelables : les Zones d'Accélération de l'Énergie Renouvelable (ZAEEnR).

Particulièrement mobilisée sur ces questions, Perpignan étudie déjà de façon systématique l'implantation d'énergies renouvelables ou les opportunités de raccordement au réseau de chaleur pour tous les projets de construction ou de rénovation lourde de son patrimoine.

L'enjeu pour la Ville de Perpignan, à travers les ZAEEnR est de témoigner de sa volonté politique de participer au développement des énergies renouvelables, de bénéficier ainsi de retombées locales mais aussi de maîtriser le développement des EnR sur son territoire : les développeurs sont incités à aller sur ces zones car elles sont identifiées comme favorables et ils bénéficient de bonus financier.

Aujourd'hui, Perpignan se positionne favorablement pour développer dans les 3 à 5 ans, 4 types d'Enr sur certaines zones de son territoire. Par ailleurs, afin de conserver la qualité des paysages et les terres

agricoles, les élus de Perpignan, se sont positionnés pour un développement en priorité sur les zones déjà artificialisées (bâtiments, parkings).

- Ainsi, le développement du photovoltaïque sera favorisé en toiture sur toute la zone urbaine, représentant une puissance supplémentaire estimée de 456 MWc et une production de 595 600 MWh/an.
- 8 parkings ont également été identifiés comme potentiellement solarisables, via des ombrières photovoltaïques, pour une puissance estimée de 2 853 Kwc.

- La montée en puissance des deux installations existantes de Biométhane (station d'épuration de Perpignan et BioRoussillon), a également été prise en compte, représentant une puissance supplémentaire de 11,32 Gwh/an.

Enfin 4 sites ont été retenus pour du photovoltaïque au sol, après le croisement de plusieurs cartographies excluant : les zones à forts enjeux agricoles, les zones à forts enjeux écologiques, les cônes de vue sur le paysage à préserver et après avis de la Chambre d'Agriculture.

Le potentiel de ces différents sites représente environ 650 Gwh/an supplémentaires, ce qui permettrait de couvrir l'équivalent de 40% des besoins en énergie du territoire par des énergies renouvelables (aujourd'hui cette part est de 6% seulement).

Le projet de logements locatifs de l'Îlot Puig labellisé Batiment Durable Occitanie



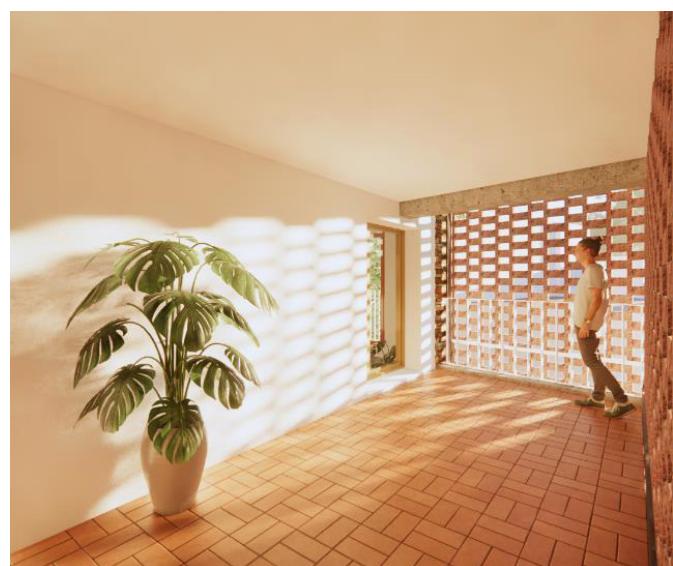
Projet emblématique du NPNRU Saint-Jacques, la reconstruction de l'îlot Puig a été labellisé en septembre 2024, Bâtiment Durable Occitanie BDO, niveau Bronze, en phase conception.

Ce projet porté par la municipalité, dans le cadre du NPNRU a été confié à l'aménageur UNITI et au bailleur social Trois Moulins Habitat. Il comporte 36 nouveaux logements sociaux construits sur les îlots 2 et 5.

Le choix a été fait de matériaux durables (béton bas carbone, brique, enduit à la chaux) et biosourcés. Les matériaux biosourcés sont issus de la matière organique renouvelable d'origine végétale ou animale. Dans ce projet la ouate de cellulose et la laine de bois seront utilisées pour l'isolation.

LA LABELLISATION BATIMENT DURABLE OCCITANIE (BDO) EST UNE DÉMARCHE D'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE QUI RÉCOMPENSE LES OPÉRATIONS INNOVANTES DE CONSTRUCTIONS OU DE RÉNOVATIONS ÉCONOMES ET SOBRES EN RESSOURCES

Par ailleurs, avec des étés annoncés de plus en plus chauds, le projet met l'accent sur le confort d'été des usagers. 100% des logements sont traversant et des dispositifs favorisant la ventilation naturelle par effet de cheminée sur l'îlot2 ou par coursives ventilées sur l'îlot5 ont été prévus. Enfin, des loggias habillées de Moucharabiehs en terre cuite permettront aux habitants de profiter de la fraîcheur extérieure, à l'abri du soleil.



Une réalisation qui a donc été labellisée car elle allie confort des habitants, respect environnemental et Architecture bioclimatique.

Signature du contrat de Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) Saint-Charles 2040



Le 9 janvier dernier, au centre administratif de Saint-Charles international, la Ville de Perpignan signait le Projet Partenarial d'Aménagement Saint-Charles 2040, aux côtés des principaux partenaires : État, Région Occitanie, Département des Pyrénées-Orientales, Perpignan Méditerranée Métropole, Banque des Territoires, ADEME, SNCF, CCI, et Établissement Public Foncier Occitanie.

Par la signature de ce contrat pluriannuel, les acteurs

publics et privés du territoire se sont engagés sur une dynamique de projet à long terme pour moderniser ce poumon économique qu'est la zone d'activité de Saint-Charles, première plateforme de commercialisation de fruits et légumes en Europe.

L'objectif est de garantir l'attractivité de Saint-Charles jusqu'en 2040, en accompagnant la plateforme économique et logistique dans sa transformation, avec des projets ambitieux visant : la recomposition spatiale du site, la sécurisation des accès et le désenclavement, l'amélioration du cadre de vie et de travail et la préfiguration d'un grand hub agro-alimentaire. Par ailleurs, une attention particulière est portée à la transition écologique et à la décarbonation des activités avec le développement de l'intermodalité et de l'économie industrielle territoriale.

Une gouvernance a été mise en place afin de suivre l'avancée des actions, avec des groupes de travail thématiques, un comité technique et un comité de

Transition écologique : cinq actions concrètes pour le commerce et l'artisanat



La Ville, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Pyrénées-Orientales ont décidé en 2023, à l'occasion des premiers États Généraux du commerce, de créer un conseil consultatif.

Ce conseil consultatif du commerce et de l'artisanat regroupe une centaine de partenaires et se réunit une fois par an. Parallèlement 5 commissions thématiques ont été créées, pour

travailler sur des propositions d'actions, dont une « commission transition écologique » qui s'est réunie deux fois en 2024 et a donné lieu à la proposition de 5 fiches actions qui seront soumises à validation de la prochaine réunion du Conseil consultatif, prévue en début d'année 2025.

Ces actions sont les suivantes :

- La création d'une marque « entreprise zéro déchets » qui

valorisera les entreprises qui s'engagent dans cette démarche;

- L'élaboration d'un guide pratique de la Redevance Spéciale permettant à tous les professionnels producteurs de déchets de connaître les solutions techniques et financières en fonction de leur situation;
- Cliiink, la mise en place de la consigne de verre connectée, récompensant des habitants sous forme de bons d'achats chez les commerçants;
- Le recyclage des bouchons de liège auprès des commerçants. Le liège sera vendu à la Fédération Française du Liège afin de récolter des fonds qui serviront à replanter des arbres;
- L'organisation d'un marché de la seconde main dans le cadre du world Clean Up Day.



PERPIGNAN
LA RAYONNANTE



Édition Ville de Perpignan - Janvier 2025 - BP 20931 - 66931 Perpignan Cedex

Image : Freepix, Flaticon, Ville de Perpignan

Contact : Mission Transition énergétique et Développement durable

missiondd@mairie-perpignan.com